



F3S-CT Charente - MARDI 14 MAI 2024 Déclaration liminaire FSU - CGT-Educ'Action



Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spéciale
et spécialement Monsieur le conseiller de prévention départemental, cher Jean-Christophe,

« Pour mieux répondre au besoin de l'employeur », comme le justifie le préambule du texte qui l'institue, la Loi de transformation de la fonction publique a fusionné les instances en transformant les CHSCT en F3SCT. Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la seconde et dernière fois de l'année scolaire.

Il nous paraît tout de même plus qu'opportun, le peu de fois et de temps ou nous voyons, deux fois par an et deux heures durant, de pouvoir aborder les sujets graves que nos collègues ont vécu voire subi.

Je vous faisais donc la proposition d'aborder, ce 14 mai, à défaut d'une enquête pourtant plus que légitime, le retour d'expérience sur les événements du 17 janvier à Marguerite-de-Valois, d'une gravité à mesurer à l'aune de sa portée médiatique. Ce retour d'expérience n'apparaît pourtant pas dans l'ordre du jour que vous nous soumettez.

Nous vous alertions lors d'une des précédentes instances, sur la déclaration non réglementaire de non imputabilité d'un accident de service sans saisine du conseil médical. La récurrence de cette pratique a fait au moins deux victimes parmi nos collègues dans la dernière période. Nous aurions souhaité vous en faire part, en débattre et porter un avis de manière à prévenir toute récurrence. Dans les échanges avec les représentantes de la préfecture, lors du conseil médical où le dossier a été soumis en « *procédure gracieuse* » de l'employeur, on nous conseillait de porter le sujet au TA ... Cela se discute, oserai-je dire, mais visiblement pas ici ... car je vous proposais de l'inclure à l'ordre du jour ce que vous n'avez pas retenu.

Pour ce qui est du RSU, s'il est présenté et débattu pour avis en CSA, les informations relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail qu'il contient devraient tout de même nous être présentées et nous devrions en débattre, non seulement lors d'un GT dédié mais aussi en instance pour avis.

Il en va de même, du PAP. L'académique a été présenté et débattu au premier trimestre. Nous devrions nous inscrire, dans ce plan annuel de prévention académique comme il s'inscrit dans les OSM (orientations stratégiques ministérielles) connues de toutes et tous depuis le 19 décembre jour de leurs parutions.

Je fais le vœux qu'elles suscitent dès l'an prochain, d'un même élan festif de dégustation que le beaujolais dès le premier tirage. Même sans modération cela nous ferait gagner du temps sur les travaux réglementaires que nous devrions conduire.

Elles nous invitent cette année à : « *Faire vivre les nouvelles instances en systématisant la réalisation d'enquêtes à la suite d'accidents du travail, en informant les formations spécialisées sur les accidents de service et maladies professionnelles déclarés ; en informant les agents des procédures et des droits attachés au congé d'invalidité temporaire imputable au service (Citis3) à l'occasion de chaque déclaration d'accident ou de maladie* ».

Vous reconnaîtrez dans ces extraits du texte ministériel des arguments étayant les trois points proposés à l'ordre du jour et que vous n'avez pas retenu ... *certainement pour mieux répondre à vos besoin d'employeur.*

Pourtant la situation se détériore, nous n'avons pas fini de payer au prix fort la réforme des retraites qui impose à l'ensemble de nos collègues, vos agents, une augmentation de 4 % de leur temps de travail. Nous n'avons pas fini de payer au prix fort l'inclusion à marche forcée sans moyen adapté à la hauteur des risques encourus. Nous n'avons pas fini de payer au prix fort l'impact psychosocial de la mise en œuvre de la réforme du Choc des savoirs qui banni à court terme, en forçant l'alignement des progressions sur l'ensemble des classes d'un niveau, toute liberté pédagogique qui fait pourtant la richesse de nos métiers d'enseignant ; qui induit une surcharge de travail et une réduction des moyens disponibles pour d'autres projets locaux ; qui va augmenter lourdement l'exposition de nos collègues concernés aux risques psychosociaux. La quantité de travail, la pression temporelle, les difficultés de

conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, les exigences émotionnelles, l'autonomie et les marges de manœuvre, les conflits de valeur, la perte de sens ; l'ensemble des RPS décrits dans le rapport Gollac semble exposables aux agents victimes de cette réforme dès les premiers jours de septembre.

Nous n'avons pas fini de payer au prix fort, le mépris avec lequel les collègues de Technologie ont vu leur temps d'enseignement réduit de 25 % au collège avec la suppression de la technologie en 6ème. La présence de cette discipline au brevet, pourtant la marque de l'intérêt mémoriel que porte notre président à l'enseignement qu'il a en même temps décidé de supprimer, a provoqué un émoi légitime au sein des associations disciplinaires. L'absence de cette discipline au DNB aurait provoqué le même tollé tant il s'agit d'évacuer les signes déjà marqués des RPS subis par ce manque de reconnaissance et la perte de sens de leur travail.

Nous vous proposerons donc de nous préparer à repérer ces situations pathogènes dès les premières semaines de septembre.

En dépit de la faiblesse de la fréquence et des durées de nos réunions, nous avons à nous organiser pour nous permettre de travailler avant la première instance et au-delà de la seconde.

Cette année nous devons constater avec amertume que nous n'avons commis qu'une visite, heureusement plus riche que ne le laisser prévoir les péripéties d'organisation. Nous sommes en mesure de présenter dès aujourd'hui les premiers constats. Mais ce travail prenant place dans un ensemble de visites à venir il faut nous permettre, en l'organisant ; de conduire les quatre à venir, dès le mois d'octobre, en nous appuyant sur l'analyse de celle que nous vous présentons aujourd'hui.

Marqué, mais je revendique ma naïveté, par le départ en catimini de la précédente SG pourtant très présente dans nos travaux, j'ai voulu vous proposer un temps d'hommage, certes, mais de travail surtout qui permettra à l'intéressé de la première ligne de faire le bilan de ces/ses années passées à piloter la politique voire la culture de la prévention dans le département. Il faudra nous rassurer sur le renforcement de cette équipe après son départ.

Peu de temps, peu souvent mais beaucoup de travail à faire ou non fait, Allons y !

Je vous remercie.